

1999 12 18 - 0002 - 10

Pour que les fêtes n'oublie personne, envoyez cette lettre à :
S.E le Président de la République Libanaise - Palais Présidentiel - Baabda.



Je soussigné / e originaire de
m'adresse à vous au nom du principe de la justice pour tous, pour
vous demander de satisfaire les revendications légitimes du *Comité des parents des per-*
sonnes enlevées ou disparues au Liban :

- 1) La constitution d'une commission officielle chargée de déterminer le sort des personnes enlevées ou disparues, et la proclamation des résultats de ses recherches dans un délai d'un an à partir de la date de sa constitution .
- 2) L'adoption d'un régime de protection sociale pour les familles des personnes enlevées ou disparues .
- 3) La proclamation du 13 Avril " Journée nationale de la mémoire " et l'édification d'un monument symbolisant la personne enlevée en mémoire de toutes les victimes de la guerre et en dénonciation de tous les malheurs qu'elle a occasionnés.

Date : Signature :



LE DROIT DE
SAVOIR

**Les 17.000 personnes enlevées ou disparues
sont les fils de ce pays.**

L'Orient le jour